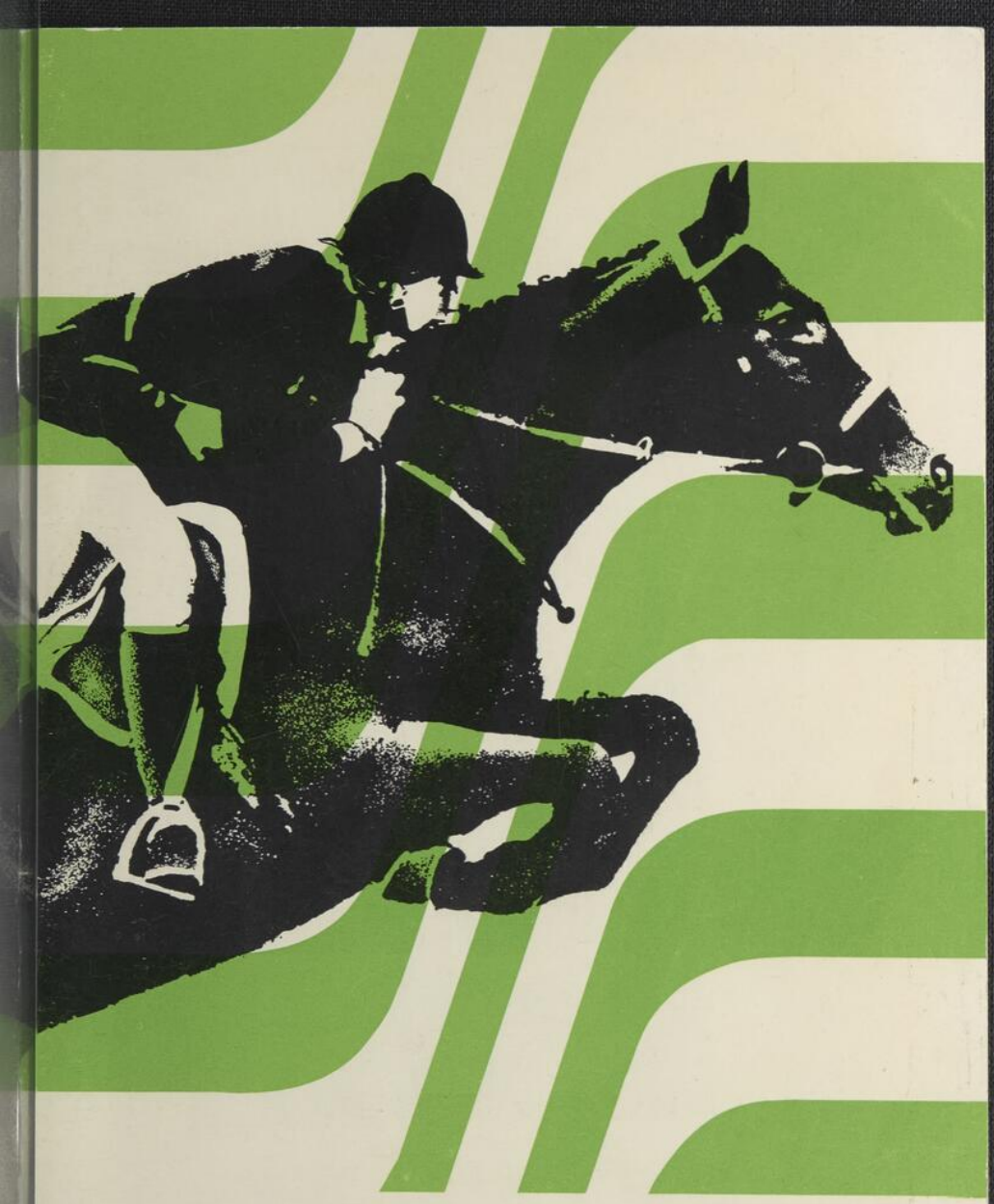

Sports équestres olympiques

collection
grand soleil

Série K
Sports divers

Sports équestres olympiques

collection
grand soleil

Éditeur officiel du Québec

Les brochures de la collection GRAND SOLEIL ont été réalisées avec la collaboration du haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Dépôt légal — 2e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec

HISTORIQUE

Autrefois moyen de transport, instrument de travail ou de guerre, compagnon de chasse ou acteur de spectacles de cirque, le cheval est considéré aujourd'hui avant tout dans l'optique de la compétition sportive. Les courses de plat ou le steeple-chase, le concours hippique, le dressage et le concours complet, le polo sont autant de formes évoluées de l'équitation. Toutes demandent aux chevaux des aptitudes bien adaptées à leur spécialité. Ce texte est consacré uniquement à quelques-unes des applications sportives de l'équitation: le concours hippique, le dressage et le concours complet. Ces trois sports sont sports olympiques et, même s'ils n'ont pas la popularité des courses, étroitement liées au jeu de l'argent, ils n'en sont pas moins spectaculaires et très exigeants pour qui les pratique.

L'histoire de ces sports équestres commence avec celle de l'équitation, c'est-à-dire l'art de monter un cheval et de le conduire à toutes les allures. L'équitation a été d'abord instinctive. En effet les connaissances équestres ont fait l'objet, durant des siècles, d'un enseignement plutôt verbal qu'écrit, même si on a retrouvé les traces de traités fort anciens. Ainsi le plus vieux des traités d'équitation connus serait d'un écuyer hittite, écrit vers 1360 ans avant Jésus-Christ. Le plus connu en Occident est toutefois le traité de Xénophon, mélange de conseils aux éleveurs, aux dresseurs et aux cavaliers. Une histoire d'Alexandre et de Bucéphale, écrite quatre cents ans plus tard par Quinte-Curce, donne des renseignements très fantaisistes sur la connaissance du cheval. Au Moyen Âge, le *Traité d'équitation* de Laurent Rusé, qui est en réalité un traité d'hippiatrique, constitue une des rares oeuvres connues à cette époque. Pour la plupart des gens, la connaissance du cheval est alors empirique. Celui-ci ne représentera qu'un moyen appliqué à un but tour à tour pacifique et guerrier, un instrument de transport ou de travail et parfois de jeu, avec la présentation de tournois. Il faut attendre le XVIe siècle et la Renaissance en Italie, mouvement à la fois littéraire, scientique et artistique, pour voir la création des premières académies d'équitation dont Ferrare et Naples seront les hauts lieux. Ces premières écoles changeront complètement le point de vue des utilisateurs de chevaux. L'influence des maîtres italiens s'étend alors dans toutes les cours d'Europe. Plusieurs gentilhommes (le cheval était la monture des nobles) vont diffuser les méthodes des maîtres italiens et fonderont à leur tour des écoles. De ce nombre, naîtront des théories nombreuses et parfois contradictoires. En France, La Broue écrit *Le Cavalier Français* tandis qu'un élève du célèbre Pluvinel rédige un ouvrage intitulé *le Manège Royal*, dans lequel il traite de méthodes de dressage. Pluvinel fut en quelque sorte l'initiateur d'une équitation académique perfectionnée par les écuyers du Manège de Versailles, fondé en 1680. L'École française aura à son tour une grande influence dans toute l'Europe jusque vers le milieu du XIXe siècle. L'équitation aux XVIIe et XVIIIe siècles était très savante. Plusieurs maîtres de l'époque, dont le plus

connu est François Robichon de la Guérinière (1687-1751), préconisèrent une position plus naturelle du cavalier et des moyens de contrôle plus simples. Deux courants de pensée, illustrés au XIXe siècle par deux cavaliers célèbres, le Comte d'Aure (1799-1863) et François Baucher (1796-1873) divisent alors les cavaliers en deux camps, les partisans de l'utilisation naturelle du cheval et les tenants de la thèse du cavalier qui doit posséder toutes les forces du cheval. Un autre maître cavalier, le général L'Hotte, saura rallier tout le monde, en faisant la synthèse de l'enseignement des deux théoriciens et des cavaliers précédents. Cette synthèse constitua la doctrine de l'équitation française dont se réclame encore l'enseignement actuel de l'École de Cavalerie de Saumur: « un cheval calme, en avant et droit ».

Les grandes écoles d'équitation

L'École de Cavalerie de Saumur, qui avait existé sous la forme d'une académie d'équitation, devient en 1763 une école de perfectionnement pour les officiers. Dissoute sous la Révolution, elle renait en 1875; en 1946 elle passe du nom d'*École militaire d'application de la cavalerie et du train* à celui d'*École d'application de l'armée blindée et de la cavalerie.* Cette école continue, malgré la disparition du cheval comme moyen militaire, à former les célèbres *cavaliers du Cadre noir.*

L'École espagnole de Vienne, qui avait été fondée en 1729 par l'empereur Charles VI, doit son appellation à la provenance des chevaux. Ces chevaux se distinguent par leur taille réduite, leur docilité extrême et par leur croisement. En effet, ce sont des *lippizaners* issus d'étalons et de juments andalous, qui ont reçu également des infusions de sang d'espèces napolitaine, arabe et danoise. L'École de Vienne est célèbre pour ses techniques de dressage dont les figures restent encore inchangées: la *levade*, le *cabriole,* la *pesade,* la *courbette* et le *piaffer.*

L'École de Hanovre, à l'image de l'École de Saumur, a été fondée d'abord pour former les cavaliers militaires allemands. Plus tard, plusieurs élèves de cette école s'illustreront dans des luttes moins meurtrières, les Jeux olympiques et les autres concours internationaux.

L'École de cavalerie italienne est, avec celles de Naples et de Ferrare, la plus ancienne de toutes les grandes écoles. Après une longue période de déclin elle s'est tournée, dès la fin du XIXe siècle, vers la formation d'officiers de cavalerie et elle obtiendra, elle aussi, de nombreux succès sportifs. Son influence sera d'ailleurs très importante sur la scène sportive, notamment dans la technique du saut d'obstacles, avec le célèbre Caprilli qui a révolutionné toute la technique de cette discipline équestre.

Histoire des trois épreuves équestres olympiques

Sur le plan sportif, les épreuves équestres sont d'ancienneté et d'origine différentes. Sans considérer certains sports équestres comme les courses de plat ou le polo à cheval comme secondaires, il ne sera étudié ici que les disciplines inscrites aux Jeux olympiques.

Le saut d'obstacles ou concours hippique

Le saut d'obstacles appelé encore concours hippique ou jumping ne date que de la fin du XIXe siècle. Ce sport tire son origine de la chasse à courre. Les veneurs qui franchissaient constamment des obstacles de toutes sortes, avaient besoin de sauteurs. Le passage aux concours hippiques fut donc facile, pour ceux qui voulurent recréer, dans un espace réduit, les difficultés rencontrées lors d'une chasse. Plusieurs des cavaliers, qui n'avaient aucune passion pour la chasse, apprécièrent ainsi le côté sportif de ces concours et en vinrent à mettre sur pied de véritables compétitions. Des règlements furent peu à peu élaborés et diverses formules imaginées, pour mettre en valeur non seulement la sûreté sur l'obstacle, mais aussi la puissance, la maniabilité et la vitesse du cheval.

Pendant longtemps les concours hippiques se déroulaient dans le cadre de réunions mondaines. Depuis quelques années, ils se sont démocratisés avec l'apparition de clubs, d'associations qui offrent souvent la possibilité de s'initier aux autres formes d'activités équestres. La télédiffusion de grandes compétitions a sans doute, plus que les deux autres sports équestres, le dressage et le concours complet, contribué à leur succès auprès du public.

Parmi les grands champions de concours hippiques ou de sauts d'obstacles, il y a eu les frères d'Inzéo (Italie), Jonquières d'Oriola (France), Hans G. Winkler (All.-O). Actuellement les Anglais et les Allemands dominent cette spécialité. Le Canada a réussi également à se distinguer dans cette discipline en gagnant la médaille d'or par équipe, devant la France, aux Jeux olympiques de Mexico (1968).

Le dressage

Le dressage existe depuis plus longtemps que le saut d'obstacles. Il comprend les figures appelées reprises, étudiées dans le cadre de la *Haute-École*; l'École espagnole de Vienne avait et a toujours, dans son entraînement des chevaux, la plupart de ces figures. Le dressage, qui consiste à pousser la soumission du cheval à son plus haut niveau, représente le sommet de l'équitation supérieure. Un concours international fut créé par la Fédération internationale en 1929, dans le but de « préserver » l'art équestre des altérations et de lui conserver la pureté de ses principes. Depuis, les Allemands, les Anglais, les Suisses et les Russes ont affirmé leur supériorité dans cette épreuve.

Le concours complet

Le concours complet est, comme son nom l'indique, l'épreuve équestre la plus complète. Elle fut longtemps réservée aux militaires, avant d'être ouverte aux cavaliers civils, hommes et femmes, après la disparition des cavaleries armées. Elle se compose d'épreuves de dressage, de fond et du saut d'obstacles. La discipline du concours complet fit son apparition aux Jeux olympiques, en 1912, à Stockholm, sous forme de championnat militaire. Elle fut ouverte à tous les cavaliers aux Jeux de 1924 ainsi qu'aux Jeux suivants. Les premiers résultats remarquables sont à inscrire à l'actif des cavaliers hollandais, aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1932. 1936 voit le triomphe des Allemands.

Au cours d'une épreuve du concours complet, le parcours de cross a souvent occasionné, en raison des obstacles, de nombreux accidents. Aussi, depuis quelques Jeux, les organisateurs ont cherché à réduire les risques. Cela n'a pas empêché d'autres accidents, lors du déroulement de cette épreuve aux Jeux olympiques de Rome. Et si les épreuves des Jeux de Tokyo ne présentèrent pas de problèmes majeurs, l'altitude de Mexico rendit par contre le déroulement du cross particulièrement difficile.

Après les Hollandais et les Allemands, les Italiens et les Irlandais ont remporté les victoires les plus remarquables à Tokyo tandis que les Anglais se sont distingués à Mexico; les Français ont réussi également, à quelques reprises, de brillantes performances individuelles. Les Allemands et les Russes constituent aujourd'hui les concurrents les plus redoutables.

Ces trois sports de l'équitation sont parmi les rares activités sportives qui autorisent les femmes à concourir, à jeu égal, dans les mêmes épreuves que les hommes. Cela prévaut dans les concours hippiques internationaux officiels (organisés ou agréés par la Fédération internationale) et dans les épreuves des Jeux olympiques. Il y a cependant certaines compétitions qui sont réservées aux cavaliers ou aux cavalières.

Sans atteindre le développement d'autres sports, ces sports équestres ne sont plus réservés à une aussi petite minorité de pratiquants. Bien sûr, les compétitions de haut niveau exigent de leurs pratiquants un investissement important que seuls, à part quelques richissimes exceptions, les gouvernements sont en mesure de prendre actuellement en charge. Cependant l'initiation, surtout celle au saut d'obstacles, est davantage à la portée des gens. Des clubs de plus en plus nombreux offrent à leurs membres, moyennant un prix modique, la possibilité de découvrir cette discipline et de s'initier à sa pratique. Les deux autres sont, par contre, moins « ouvertes » à un large éventail de pratiquants, en raison de l'aspect technique difficile et du temps nécessaire pour atteindre de bons résultats.

Au Canada, et plus particulièrement au Québec, la popularité de ces sports se limite surtout au concours hippique. Les résultats obtenus par l'équipe canadienne aux Jeux olympiques de Mexico démontrent que les cavaliers de haut niveau existent au pays. Il faut souligner toutefois que les cavaliers québécois paraissent accuser un retard sur les pratiquants des autres provinces. La présentation de grandes épreuves et le développement des clubs peuvent contribuer à combler ce retard. Les conditions climatiques constituent cependant un handicap supplémentaire pour la préparation de cavaliers et de chevaux aux disciplines équestres olympiques, notamment celles du concours hippique et du concours complet.

CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES

Les sports équestres olympiques, qui ne comprennent pas les courses de vitesse (plat, trot, steeple-chase, disputées sur hippodromes et représentant les activités du turf, liées aux paris et à l'élevage), sont des sports qui visent à obtenir une entente parfaite entre un cheval et son cavalier. Celle-ci peut s'exprimer d'ailleurs hors du cadre des compétitions. En effet, on assiste depuis quelques années à une forme de tourisme équestre, la randonnée à cheval où le cavalier profite des agréments de la promenade et des plaisirs d'une monte.

Le saut d'obstacles

Cette discipline consiste à franchir avec le cheval des obstacles mobiles, de hauteur et de forme différentes, placés sur un parcours, dans un ordre donné. Le cavalier et le cheval, qui doivent former une entente parfaite, ont à effectuer, dans le meilleur temps possible, ce parcours parsemé d'obstacles, en évitant les pénalités (renverser des obstacles ou se dérober devant eux).

Calcul de notation

Il existe dans les concours trois sortes de barèmes utilisés pour noter chaque cavalier et sa monture. Tout d'abord le *barème A.* Les fautes sont comptées en points: quatre points pour un renversement d'obstacles; trois points pour un premier refus; six points pour un deuxième refus et élimination au troisième. Le *Prix des Nations* par équipes, qui a lieu chaque année et le *Grand Prix des Nations* (tous les quatre ans, durant les Jeux olympiques) se déroulent suivant ce barème. Dans ces compétitions, chaque pays aligne une équipe de quatre chevaux-cavaliers qui disputent deux manches, seuls comptent les résultats des trois premiers de chaque équipe. On ne tient pas compte du temps du parcours, sauf s'il y a égalité. Dans ce cas, un barrage peut être disputé entre concurrents placés à égalité; ceux-ci doivent franchir alors des obstacles surélevés. Une autre forme de barrage est celui des barrages successifs où le nombre d'obstacles est diminué — avec augmentation des difficultés — au fur et à mesure que le nombre de concurrents diminue.

Les *barèmes B et C,* qui servent à évaluer certaines épreuves, consistent à ajouter, au temps effectué durant le parcours, celui représentant les diverses pénalités commises par la monture. S'il y a égalité, un barrage est disputé sur le même parcours mais seulement pour la première place. Le *barème B* n'est utilisé que pour des parcours dépassant la distance de 700 mètres (1/2 mi. environ). Chaque faute est comptée pour dix secondes alors qu'avec le *barème C,* elle est proportionnelle à la longueur et au nombre de difficultés imposées.

Les obstacles

Le nombre d'obstacles varie avec la nature — et la distance — du concours. Les principaux obstacles sont: haie barrée, mur avec haie et barrière; cage « oxer » sur mur et « stationnata », barrière avec « oxer »; « oxer »; mur; barre de Spa et triple haie; rivière avec haie; mur et barrière; mur; barre de Spa et « oxer »; croix de Saint-André; grille et barrière.

Le dressage

Cette discipline comprend l'exécution de reprises [1] de difficultés croissantes. Numérotées de 1 à 7, les reprises ne sont pas toutes exécutées lors d'une compétition. Le choix de la reprise à exécuter caractérise la compétition elle-même. Toutes les reprises portent sur le niveau et sur la qualité d'exécution du dressage, soit la précision, l'exactitude, la soumission aux aides, la beauté et l'harmonie apportées à l'exécution de la reprise choisie. Il s'agit donc pour le cavalier d'obtenir une soumission totale du cheval pour que celui-ci ait des allures et des attitudes élégantes et des figures parfaitement exécutées.

L'épreuve de dressage aux Jeux olympiques comprend la *reprise No. 7* ou *grande reprise.* C'est la seule à comprendre le passage (trot cadencé, postérieurs engagés, antérieurs voisins de l'horizontal); le piaffer, typique de l'École de Vienne, qui est un passage sur place; les pirouettes et les changements de pied, au temps. Elle représente la forme la plus accomplie du dressage. Dans cette discipline, plusieurs pays ont imaginé des concours intermédiaires, permettant aux cavaliers et aux chevaux d'atteindre un haut niveau. Ainsi, la France, qui a un Grand Prix du dressage réservé aux meilleurs paires cavaliers-chevaux, a imaginé deux autres types de concours où les difficultés sont moins grandes. Le premier, *Prix Saint-Georges,* reprise No. 5, est de difficulté moyenne. Il représente la *mi-école.* Les cavaliers font effectuer par le cheval des exercices, qui permettent de vérifier l'état de soumission du cheval à toutes les exigences de la pratique de l'équitation classique et le degré de développement physique de l'animal pour y arriver.

Le deuxième type de concours, *dressage intermédiaire* (ou reprise No. 6), est d'un niveau de difficultés plus grandes. Il a pour but de confronter progressivement les chevaux, qui ont bien figuré dans le concours précédent, aux difficultés du Grand Prix.

D'autres pays empruntent à cette formule, pour permettre à des débutants de faire rapidement des progrès dans une discipline difficile et exigeante. Ils exécutent alors les reprises de 1 à 3, qui englobent le travail préparatoire et la basse école.

---

[1] Une reprise comprend l'exécution de plusieurs figures.

Le concours complet

Le concours complet est sans contredit l'épreuve la plus difficile. Disputé durant trois jours consécutifs, le cavalier doit, avec le même cheval, participer à une épreuve de dressage, à une épreuve de fond et à une épreuve de saut d'obstacles.

La reprise de dressage

Cette épreuve comprend des airs simples, moins nombreux et moins difficiles que dans la discipline de dressage. Elle correspond à la reprise No. 3, où ne sont exigés ni changements de pied rapprochés, ni piaffer, ni passage. Elle comporte des évolutions et des changements d'allures notées de 0 à 10. Toutes les difficultés de l'*équitation académique* en sont exclues. La reprise doit être exécutée en douze minutes sur le terrain utilisé pour la compétition de dressage. Toutes les reprises et par conséquent toutes les compétitions de dressage se déroulent sur une terrain de 60 m (198') par 20 m (66') de côté, qui est jalonné de points de repère. Les différents airs d'une reprise doivent obligatoirement être exécutés, au passage du cheval devant ces repères, dans la limite d'un temps total déterminé. Chaque air est affecté d'un coefficient distinct. Les points sont donnés par trois juges et un juge au « protocole ». L'appréciation de l'exécution d'ensemble, de l'harmonie du couple cavalier-cheval fait l'objet d'une note générale où le total des points applicable au cavalier est moins important que celui attribué au cheval.

Il faut souligner la difficulté—même dans les grandes compétitions—de juger des épreuves où l'aspect artistique est lié étroitement à l'aspect technique et scientifique. Aussi il arrive que les concurrents ne soient pas d'accord avec le jugement et avec les notes correspondantes qui leur ont été attribuées.

L'épreuve de fond

Cette épreuve représente la partie la plus importante du concours complet. Elle comprend cinq parcours différents. Ces parcours, effectués individuellement, se disputent contre la montre et ont des composantes différentes suivant la nature de la compétition. Aux Jeux olympiques, les distances se caractérisent ainsi:

— un parcours routier sans obstacles de 6 km (3,7 mi) à franchir au trot (240 m/mn)

— un parcours de steeple (12 à 14 obstacles) sur plat, de 3,5 km (2 mi) à franchir dans une demi-heure

— un parcours de cross, parsemé de 33 obstacles et d'une longueur de 8 km (5 mi) à franchir en 17 minutes

— un parcours routier de 14,4 km (9 mi environ) à franchir dans une heure

— un parcours de plat de 2,2 km (1 mi $^3/_8$) à courir en six minutes.

L'épreuve de fond exige des chevaux très résistants, en plus d'être de bons sauteurs, pour prétendre aux premières places dans l'épreuve de saut d'obstacles.

L'épreuve de saut d'obstacles

Cette épreuve, semblable à celle du concours hippique, se déroule lors de la troisième journée. Sans être la plus importante du concours complet, elle est une épreuve de classement.

CONDITIONS DE PRATIQUE

Site et aménagements

Saut d'obstacles:

Manège à l'intérieur ou à l'extérieur

— *Surface:* pas moins de 2,200 m ² (23,500 pi.²) pour les compétitions internationales

— *Longueur du parcours:* ne doit pas excéder le nombre d'obstacles multiplié par 60

— *Nombre d'obstacles:* 13 ou 14

— *Hauteur des obstacles:* varie entre 1,30 m (4′4″) et 1,60 m (5′3″)

— *Largeur:* de 1,50 m (4′11″) à 2,70 m (8′10″). La rivière doit avoir un minimum de 4 m (13′).

Dressage:

Manège intérieur de 60 m par 20 m (198′ × 66′) de côté. Le terrain est jalonné de points de repère.

— *Surface:* 800 m² (8,500 pi.²). La piste pour les reprises est la même pour toutes les catégories.

Concours complet:

— *Dressage:* exigences identiques à celles des épreuves réservées strictement à cette discipline

— *Épreuve de fond:* (voir caractéristiques actuelles)

— *Hauteur maximum des obstacles:* 1,40 m haies (4′8″) et des *obstacles fixes:* de 1 m (3′3″)

— *Saut s'obstacles:* manège extérieur. Les obstacles ont des caractéristiques identiques à ceux de la compétition du concours hippique. Le nombre des points attribués à chaque épreuve est réparti de la façon suivante: dressage, 3 points; endurance, 12 points, saut d'obstacles, 1 point.

Matériel et équipement

Saut d'obstacles

— *Tenue du cavalier*

Tout cavalier qui participe à un concours hippique doit être correctement vêtu. La tenue se compose de: la *bombe* qui offre une protection précieuse en cas de chute, la *veste* noire ou rouge, aux couleurs du club équestre, la *culotte* blanche et les *bottes.* La cravate lavallière est réglementaire. Dans les compétitions internationales, la chemise blanche et la cravate sont de rigueur. Chez les femmes, on peut se permettre de porter la culotte

beige. Lorsque les concurrents sont membres des forces armées ou policières, ils sont tenus de porter leur uniforme. Si un concurrent n'est pas correctement vêtu, il peut être disqualifié.

— Harnachement

Chaque cavalier utilise la *selle* dont le modèle lui convient le mieux. Il n'y a aucune restriction relativement aux types de bride et d'embouchure utilisés. Le poids minimum (cavalier, selle et harnachement) requis dans les compétitions de saut est de 75 kilos (170 lbs). Chaque participant doit être pesé (avec la selle et le harnachement) avant la compétition, afin que les chances de tous soient égales devant les obstacles à franchir.

— La martingale

Il s'agit d'une courroie de cuir attachée à la sangle de la selle et qui rejoint la partie inférieure de la bride. Seule la martingale à anneaux est permise dans ce genre de compétitions.

— La cravache

Il est interdit d'utiliser une cravache de plus de 75 cm (30") de long.

Dressage

— Tenue du cavalier

Pour les épreuves de dressage, la tenue du cavalier varie quelque peu. Veste noire, culotte et gants blancs, bottes noires. Le chapeau n'est plus la bombe mais le haut de forme ou le chapeau melon pour l'homme. La cravate lavallière est obligatoire. Le port des éperons est laissé à la discrétion du cavalier.

— Le harnachement

Pour les classes novices et élémentaires de dressage, le filet est recommandé; l'utilisation de la double bride est réservée aux catégories intermédiaires et avancées. L'emploi de martingale, de cravache et de guêtres est défendu. Le poids du cavalier n'intervient pas dans cette discipline.

Concours complet

— Tenue des cavaliers

La tenue du cavalier disputant cette compétition diffère légèrement de celles qui sont portées par les concurrents des compétitions de concours hippique et de dressage. Ainsi, lors des épreuves de fond, le cavalier peut porter une blouse ou une chemise seulement et un casque qui le protège des conséquences d'une chute. Dans les épreuves de dressage et de saut d'obstacles, sa tenue sera la même que celle portée par les cavaliers des deux autres compétitions.

— Harnachement

Le harnachement sera également choisi en fonction de la nature des épreuves.

Apprentissage

L'apprentissage de tous les sports équestres commence par l'équitation élémentaire. Une étude approfondie du cheval constitue un préalable quasi nécessaire pour qui veut s'initier correctement à l'équitation. Cette étude du cheval comprend la connaissance de la morphologie de l'animal, les soins d'hygiène à lui assurer, les possibilités d'utilisation. Cette première prise de contact constitue aussi pour le débutant une occasion d'étudier les allures (c'est-à-dire les différents ordres de mouvement des membres du cheval, lors de son déplacement), les positions à adopter sur le cheval, etc.

Les réflexes d'un débutant sur un cheval sont généralement mauvais. Aussi l'instructeur s'attachera à développer dès le début des réflexes convenables et il incitera les plus téméraires à la prudence.

L'élève commence, lors de l'apprentissage, à seller, à mettre les brides, puis à monter à cheval. Cela ne suffit pas, pour autant, au cavalier pour guider un cheval. Il lui faut apprendre, en plus de se maintenir convenablement sur la selle, à régler ses étriers, à tenir les rênes. Cet aspect de l'apprentissage est extrêmement important car de la tenue correcte des rênes dépend en majeure partie l'obéissance du cheval. L'initiation est loin d'être terminée. Le cavalier-débutant a encore beaucoup à apprendre, avant même de songer à se lancer dans la pratique d'un quelconque sport équestre.

Le débutant constatera, dès les premières leçons, sa rigidité sur le cheval et il ressentira souvent une certaine appréhension. Par une série d'exercices avec et sans étriers, par des exercices d'assouplissement et du travail au trot et au galop, il va acquérir graduellement une meilleure assiette. [2] En effet, les exercices d'assouplissement aident le débutant — et même l'initié — à supprimer les contractions, à combattre les défauts de position et à obtenir une totale indépendance des différentes parties du corps. Tous ces mouvements sont exécutés sur le cheval, progressivement, à toutes les allures.

L'initiation à l'emploi des aides permet au cavalier de découvrir les moyens dont il dispose pour imposer sa volonté au cheval. Il peut se servir d'aides naturelles (les mains, les jambes et le poids du corps) et d'aides artificielles (l'éperon, la cravache, la voix, etc.). Il s'aperçoit — ou sinon l'instruc-

---

[2] L'assiette est l'aptitude qui permet au cavalier de rester maître de son équilibre, quelles que soient les réactions du cheval.

teur doit lui montrer — que l'obéissance du cheval ne s'obtient pas par l'usage de la force. Des exercices de conduite sur une piste de manège lui donnent l'occasion de passer en revue l'action des aides [3], en particulier les différentes manières de tenir les rênes de bride, de les ajuster et d'en changer la tenue. Parmi les exercices de conduite, le cavalier apprendra la volte, la demi-volte, le demi-tour, le changement de main, le ralentissement et l'allongement d'allure, le changement de piste, etc.

Le débutant est maintenant quelque peu initié. Il doit encore se perfectionner avant d'aborder l'initiation à un des sports équestres olympiques, car ceux-ci exigent une parfaite maîtrise de la monte, mais aussi la possession ou l'utilisation d'un cheval suffisamment soumis.

Le cavalier s'étant sans doute habitué et familiarisé avec un cheval, continuera souvent à monter le même animal, pour aborder la phase de perfectionnement. Au cours de celle-ci, il s'efforce d'améliorer le travail à toutes les allures (notamment au galop) et de perfectionner l'action des aides. Il aura appris, lors de l'initiation, que toute séance de travail doit commencer par un échauffement progressif de l'animal, à toutes les allures, pour assouplir les articulations et pour échauffer les muscles.

Entraînement

Le choix du sport équestre impose au cavalier un entraînement spécifique.

Le saut

Le saut exige un entraînement logique et progressif. Même si un cheval est capable de franchir des obstacles naturels aussi bien que des petits obstacles de manège (les cavaletti), il en va autrement lorsque la hauteur, la largeur et le nombre des obstacles augmentent. Pour spécialiser un cheval — et son cavalier — dans la discipline du saut (et également dans les épreuves du concours complet) le travail avec le cheval visera à améliorer son style, sa puissance et son adresse sur les obstacles.

C'est par la répétition de sauts, à raison de deux à trois séances au plus par semaine, que cheval et cavalier apprendront à sauter. Le cavalier vérifiera les connaissances acquises sur le plat par le cheval et s'efforcera de les développer, car l'animal doit être soumis et facile à conduire. Il est important alors que le cavalier maîtrise l'impulsion, la vitesse et l'équilibre du cheval. Quelles sont les qualités demandées à un cheval de concours hippique? Il doit savoir marcher droit sur les lignes droites et sur les lignes courbes. Pour ce faire, le cavalier améliorera la souplesse du cheval des deux côtés, grâce à l'action de certaines aides naturelles et

[3] Il y a plusieurs manières de tenir les rênes: à l'allemande, à l'anglaise et à la française.

artificielles. Son intervention, en particulier sur les obstacles, sera effectuée avec prudence et tact. La principale difficulté, lors de l'entraînement et de la compétition réside dans la préparation du saut. Le cheval doit arriver à bonne distance des obstacles, en équilibre et avec une bonne impulsion.

Pour ce faire, le cavalier doit connaître parfaitement le mécanisme du saut. Après la *battue préparatoire,* il y a les phases du saut proprement dit, *l'enlever, le planer* et *la retombée.* Le cheval effectue son appel, au moment de la battue, en ralentissant pour rassembler ses forces. Ensuite, le cheval retrousse les antérieurs et ramène l'encolure lors de l'enlever. Il détend les jarrets, projette l'avant-main au-dessus de l'obstacle et enlève l'arrière-main; il étend alors l'encolure. Tous les mouvements sont effectués au moment du planer. Lors de la retombée, il tend ses antérieurs pour se recevoir, les épaules fléchissent alors comme le feraient des ressorts; les postérieurs touchent à leur tour le sol. C'est alors que le cheval se redresse, pour continuer son action. L'apprentissage du saut doit suivre des étapes progressives, à commencer par celle du débourrage puis du dressage. Il faut obtenir du cheval, calme, franchise et adresse. Le cavalier ou l'entraîneur fait travailler le cheval à la longe, puis le tient en main à l'extérieur. Les séances au manège sont courtes et s'effectuent parallèlement au travail d'assouplissement et de musculation, qualités importantes pour un sauteur. Après la phase de débourrage, le cheval sera monté pour lui demander les mêmes exercices. Il est important que le cavalier ait, lors des sauts, une détermination absolue de sauter car le cheval n'obéira qu'à celui qui veut commander. Cette détermination ne suffirait pas si elle n'était pas accompagnée chez le cavalier du souci de coordonner ses mouvements avec ceux du cheval, de se lier à lui pour atteindre une cohésion parfaite.

L'apprentissage du saut pour le cavalier se porte donc sur un travail de souplesse (avec des exercices d'assouplissement avec et sans étriers). Il doit voir à obtenir l'indépendance de ses mouvements, car un geste d'un membre ne doit pas se répercuter sur le reste du corps. Des sauts de cavaletti et d'obstacles moyens à distance et en nombre variable, dans une position assise, sans étriers, sont des exercices qui visent à assouplir le rein et à lier le cavalier à la réaction du saut. Des trots enlevés et arabes avec et sans étriers l'entraînent à obtenir un bon équilibre sur les étriers et un jeu excellent des chevilles. Un entraînement plus spécialisé est effectué par la suite pour donner au cavalier le sentiment de l'impulsion, de l'équilibre et de la foulée. Le cavalier demande ainsi au cheval des allongements, ensuite des raccourcissements. Il apprend à régler la foulée. L'on aborde alors l'étude du mécanisme du saut. Elle comprend, en plus de sauts sur obstacles moyens, sans aides, l'étude de l'abord de l'obstacle (c'est-à-dire apprendre à arriver juste, à arriver près ou loin).

Les pratiquants sont, quant aux concours, partagés en deux camps: les partisans de l'intervention et ceux de la non-intervention. Certains considèrent que le cheval de concours est suffisamment dressé et entraîné pour savoir ce qu'il a à faire, pour eux il suffit de se limiter aux conseils. D'autres pensent qu'il faut ordonner tout mouvement du cheval. Sans se prononcer sur l'une ou l'autre des théories, il faut souligner que le cavalier peut adapter sa monte à la personnalité du cheval, à la forme du terrain et du parcours tracé.

Le dressage

L'entraînement pour l'épreuve de dressage, appelée encore équitation académique, équitation savante qui sont en fait des synonymes, diffère des autres formes d'équitation sportive, par la nature même de l'épreuve. Même si le dressage est issu de bases communes à l'art équestre en général, il en constitue le sommet. Car, plus que dans toutes les autres disciplines, c'est le cheval qui travaille et son travail constitue une fin en soi. Il n'est pas « l'instrument » mais le « sujet » principal. Le cavalier s'efface autant qu'il le peut pour permettre au cheval de montrer l'exactitude, la légèreté dans les allures naturelles et dans les évolutions. Cet entraînement au dressage, en raison des difficultés, requiert alors, une patience infinie et des connaissances théoriques et pratiques très étendues. Elle suppose donc des qualités supérieures d'homme de cheval. À ce niveau, seule une petite minorité de cavaliers (écuyers) y arrivent. Le dressage, qui s'applique aussi bien au débourrage du jeune cheval qu'aux sommets de l'art équestre, est employé ici pour désigner une discipline qui exige un long passé équestre. Ce travail passera par plusieurs phases, étalées sur plusieurs années. Cela commence par l'éducation du cheval monté et porte sur le perfectionnement de la régularité du rythme et de la cadence des allures, enfin sur leur nature qui prendra la forme dite « d'école ». Cet entraînement ou plutôt cet apprentissage du cheval et de l'écuyer s'effectue dans le cadre de la *basse école.*

Le général Decarpentry, un des grands spécialistes, dans son traité *Équitation académique,* caractérise ainsi la *basse école:* « Le cheval est exercé sur une et sur deux pistes dans toutes ses allures naturelles amenées à leur plus haut degré de régularité, à toutes les vitesses, ainsi qu'à l'inversion instantanée du galop dans les changements de direction. » Le degré de difficulté du travail, à ce niveau, correspond à la reprise du dressage No. 3 (demandé dans le concours complet).

La *haute école* qui constitue la phase suivante, permet d'aborder différents mouvements plus compliqués. Appelés airs de haute école, ils doivent être exécutés avec un cheval droit, au placer et au rassembler permanents. Ces attitudes constituent la preuve d'une soumission et de la correction des évolutions du cheval.

L'embouchure est, pour l'apprentissage au dressage, le moyen de transmission des indications données par la main. Aux connaissances théoriques complètes, l'élève écuyer doit obtenir une assiette parfaite, acquise dans différentes conditions, une grande dextérité dans l'emploi des aides. Pour arriver à de bons résultats, cet entraînement ne peut s'effectuer sans l'aide d'un maître.

Le concours complet

L'entraînement à la discipline du concours complet suppose un entraînement aux disciplines précédentes: concours hippique et dressage. Le cavalier doit travailler aussi l'endurance et la résistance du cheval puisque celui-ci aura à effectuer des épreuves de courses de fond.

DOCUMENTATION ÉCRITE ET AUDIO-VISUELLE

Documentation écrite

Bulletins, revues, journaux, brochures (en anglais et en français qui traitent uniquement de l'activité qui vous intéresse).

Titre	*Adresse*
The Canadian Horse	Rexwood Publication Ltd P.O. Box 127 Rexdale, Ontario Canada
The Gait Post	Mrs. Edith Reid 226, River Road Richmond, B.C. Canada
The National Horse Journal	P.O. Box 927 50, Charles Street East Toronto 5, Ontario Canada
Bulletin officiel de la fédération des sports équestres et Revue des concours hippiques	Société hippique française 26, rue Brunel 75, Paris 17e France
Cavalier inconnu	12, rue du 4 septembre 75, Paris 2e France

Ouvrages et autres publications

Des milliers d'ouvrages, d'articles et de rapports d'études ont été publiés, en français ou en anglais. Les principales maisons d'éditions qui publient des ouvrages et d'autres documents sur les sports et sur les activités de plein air sont:

au Québec	—Éditions de l'Homme, Éditions du Jour, Éditions Leméac, Éditions La Presse.
en France	—Éditions Amphora, Éditions Bornemann, Éditions Arthaud, Éditions du Seuil, Éditions Denoel, Éditions de la Table Ronde, Éditions Hachette.
en Belgique	—Éditions Gérard et Co. (Marabout).
aux États-Unis et en Grande-Bretagne	—Simon and Schuster, Prentice Hall, Ronald Press, Tafnews Press, Athletic Institute, Ed. Sports Illustrated, Pyramid Books, ATC Sports Products, Creative Sports Books, Sporting News, Harper & Row, Goodyear.

Les fédérations sportives ou d'activités de plein air publient fréquemment des documents techniques ou d'initiation.

ORGANISMES COMPÉTENTS

Associations et fédérations

Fédération équestre du Québec	881 est, boul. de Maisonneuve Montréal 132, Qué.
Fédération équestre canadienne	1390, Sherbrooke ouest Montréal
Fédération équestre internationale	Av. Hamoir 38, 1180 Bruxelles Belgique

Autres organismes

Les fédérations sportives ne sont pas les seules à jouer un rôle d'animation. En milieu scolaire, il existe des fédérations et des associations qui organisent le calendrier des manifestations sportives. Ces organismes fixent les lieux des rencontres et surveillent leur déroulement. Cependant, ils n'exercent pas les fonctions de réglementation et de régie qui sont de la compétence des fédérations sportives. Ces organismes sont:

— la Fédération du sport collégial du Québec
— la Fédération du sport scolaire
— l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec
— l'Association sportive universitaire du Québec.

Le siège de ces fédérations est situé au siège social de la Confédération des sports du Québec, au 881 est, boul. de Maisonneuve, Montréal 132.

Les Conseils régionaux de loisirs exercent un rôle de soutien à l'endroit des organismes susmentionnés. Ils ont notamment pour mandat d'informer le public et de promouvoir les activités de loisirs. Pour ce faire, ils fournissent une aide administrative et technique aux fédérations et aux associations. Les Conseils régionaux de loisirs sont au nombre de 15 et sont situés dans les localités suivantes:

Est du Québec	140 ouest, rue St-Germain Rimouski
Saguenay - Lac St-Jean	132, rue Collard Alma
Québec	917, Mgr. Grandin, suite 300 Québec 10
Mauricie	Case postale 1174 1232, rue des Chenaux Trois-Rivières
L'Estrie	75, rue Chartier Sherbrooke
Outaouais	Case postale 723 115, rue Carillon Hull
Abitibi - Témiscamingue	768, 3e Avenue Val D'Or

Côte-Nord	898, rue Puyjalon Hauterive
Centre du Québec	Case postale 101 148, rue St-Jean Drummondville
Sud-Ouest du Québec	48, ave Grande Île Case postale 327 Valleyfield
Rive-sud Métropolitaine	360, rue St-Jean Longueuil
Richelieu - Yamaska	1871, rue des Cascades St-Hyacinthe
De Lanaudière	421, de Lanaudière Joliette
Des Laurentides	864, boul. St-Antoine St-Antoine des Laurentides
Montréal	Service des Loisirs 445, rue Saint-François-Xavier Montréal 125

NOTES:

NOTES:

NOTES:

Liste des brochures de la collection GRAND SOLEIL

SÉRIE A — **Sports de combat**

escrime
boxe
judo
lutte olympique

SÉRIE B — **Sports de raquette**

badminton
squash
tennis sur table
tennis

SÉRIE C — **Athlétisme (courses)**

vitesse et relais
obstacles
demi-fond et fond

SÉRIE D — **Athlétisme (lancers)**

poids
disque
marteau
javelot

SÉRIE E — **Athlétisme (sauts)**

hauteur
longueur
triple saut
perche

SÉRIE F — **Sports aquatiques**

nage synchronisée
natation
plongeon
water-polo

SÉRIE G — **Sports nautiques**

aviron
canoë-kayak (plat)
canoë-kayak (eau vive)
voile
ski nautique

SÉRIE H — **Sports de neige**

ski alpin
ski nordique
saut à ski

SÉRIE I — **Sports de glace**

patinage de vitesse
patinage artistique

SÉRIE J — **Sports de ballon**

basket-ball
volley-ball
handball olympique
soccer (football)

SÉRIE K — **Sports divers**

haltérophilie
cyclisme
sports équestres olympiques
crosse
gymnastique

SÉRIE L — **Activités de plein air d'hiver**

ski de randonnée
raquette

SÉRIE M — **Activités de plein air d'été**

randonnée pédestre
cyclotourisme

Affiches **Grand Soleil**

46 affiches de 57,15 x 95,25 cm (25,5 x 37,5 po) servent de réplique parfaite aux brochures : même titre, même illustration, même texte au verso
Alors que les brochures se présentent comme l'indispensable « livre de poche » de tout sportif, les affiches offrent l'avantage de servir simultanément à la décoration, à la publicité et à l'information. Grâce à la bande libre ménagée au bas de l'éclatante illustration, les fédérations, les associations de sport ou de plein air peuvent annoncer leurs principales manifestations et en décupler l'efficacité. Le texte d'information sert d'aide-mémoire tant aux sportifs chevronnés qu'aux débutants sur les aspects fondamentaux des sports ou des activités de plein air.

On peut se les procurer à des prix intéressants

- Dans une librairie de l'Éditeur officiel du Québec
- Chez un libraire dépositaire des publications de l'Éditeur officiel du Québec
- Chez l'Éditeur officiel du Québec, par commande postale

Toute commande adressée à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Expédier à : **Éditeur officiel du Québec**
675 est, boulevard Saint-Cyrille
Québec
G1A 1G7

parfaite
)
e de
nnement
ore
iations
tations
e
entaux

ébec

vance

L'Éditeur officiel du Québec